



Courrier pour courtier en assurance

Par MarieF

Bonjour cher forum,

J'aimerais récupérer les contrats d'assurances vie (et tous les documents qui s'y rapportent) souscrits auprès d'un courtier dont je n'ai plus aucune nouvelle depuis des années.

Je suppose que le plus pertinent serait d'envoyer un courrier en recommandé au courtier en question ?

Mon souci c'est que je n'ai aucune idée de comment rédiger ce type de lettre, ni de ce qu'elle doit contenir pour être prise en considération ?

Merci d'avance d'avoir la gentillesse de m'éclairer.

J'espère que ma question est au bon endroit (sinon merci de bien vouloir m'indiquer dans quelle section la poser) ?

Par chaber

bonjour

en principe le courtier est votre représentant auprès de la compagnie d'assurances
Vous pouvez lui demander copie des contrats souscrits; sinon demander à l'assureur

Par MarieF

Bonjour,

Je m'aperçois que j'ai oublié de préciser ce que j'entendais par "récupérer". En plus de tous les papiers, c'est aussi l'entière gestion des contrats que j'aimerais récupérer.

D'où ma demande d'aide pour rédiger le courrier.

Je ne souhaite plus faire appel à un intermédiaire pour gérer ces assurances vie.

Par chaber

Vous demandez directement à la Compagnie d'Assurances une copie des contrats souscrits en mentionnant les références des contrats

Par brunothibault

Bonjour.

Vu que vous avez souscrit via un courtier, vous pourrez effectivement obtenir une copie des documents en contactant directement l'assureur (pas besoin de formalisme particulier pour ce faire, juste le numéro du contrat) mais vous ne pourrez pas gérer vous même votre contrat.

Bien souvent, l'assureur vous orientera vers un autre courtier, qui distribue ses contrats d'assurance vie, pour effectuer la gestion courante de votre contrat.

Par MarieF

Bonjour,

merci pour toutes ces précisions.

Je vais donc contacter directement l'assureur pour avoir la copie du contrat.

C'est bien dommage d'être obligé d'inclure un intermédiaire mais tant pis...

Par chaber

C'est bien dommage d'être obligé d'inclure un intermédiaire mais tant pis...

En demandant copie posez la question à l'assureur, car la gestion peut varier d'un contrat à l'autre

Par MarieF

Bonjour cher forum,
juste un petit message de mise à jour ^^
Après avoir contacté l'assureur ainsi que le courtier, je me retrouve à tenir le rôle de la balle d'une partie de ping-pong...

Je ne pensais pas que ce serait si difficile d'avoir une copie d'un contrat.
Je vais continuer d'insister d'un côté comme de l'autre mais si quelqu'un a une solution miracle pour me sortir de cette situation, je serais très heureuse qu'il ou elle veuille bien la partager.
Belle journée à vous

Par chaber

bonjour

Procédez par LRAR

Si l'assureur vous refuse la copie du contrat signé chez lui vous saisissez par LRAR le médiateur de cette Compagnie
en joignant copie des refus